



Annecy, le 26 novembre 2024  
N° 1132/ARM/EMA/EMZD LYON/DMD74/NP

**NOTE**

- OBJET** : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Cérémonie d'Annecy.
- ANNEXES** : I. déroulement de la cérémonie  
II. modalités pratiques  
III. plan  
IV. additif au cérémonial : remise de décorations

Dans le cadre de la journée nationale en objet, la cérémonie départementale sera organisée le jeudi 05 décembre 2024 à 11h00 au mémorial AFN, jardin Galbert, à Annecy.

Cette note fixe le déroulement de la cérémonie.

Le lieutenant-colonel Ludovic ROUGELOT  
Délégation militaire départementale  
de Haute-Savoie

## ANNEXE I

### DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE

Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables/Acteurs/Observations
10h45	Mise en place piquet d'honneur et clairon du 27 <sup>e</sup> BCA. Mise en place des porte-drapeaux.			DMDA M.MISSILIER sous couvert ONACVG
10h50	Rassemblement des autorités devant le monument AFN.  Formation du rang protocolaire.  Formation du rang des présidents d'associations et invités d'honneur.			BRCE (PREF 74) Mise en place des plaquettes : BRCE en lien avec DMDA.  ONACVG  Présentation au public du déroulement de la cérémonie par le maître de cérémonie de la mairie d'Annecy
11h00	Arrivée du préfet, accompagné du DMDA  Le préfet et le DMDA prennent leur place sur le rang protocolaire.	Garde à vous Présentez armes  Reposez armes Repos	Garde à vous	Chef du piquet Chef du piquet  DMDA  Chef du piquet Chef du piquet
11h01	Remise de décorations	Voir additif en annexe 4.		
11h05	Lecture des messages officiels  Message de l'UNC-Alpes  Message du ministre des armées et des anciens combattants	Garde à vous Ouvrez le ban  Fermez le ban Repos	Garde à vous Ouvrez le ban  Fermez le ban	Annnonce de phase par le MC  Lecture par M. JP DUCIMETIERE  Chef du piquet Chef du piquet  Lecture par M. le préfet  Chef du piquet Chef du piquet

Horaires	Déroutement	Commandement	Sonnerie	Responsables/Acteurs/Observations
11h10	<p>Dépôt de gerbes</p> <p>Associations Grand Annecy Maire d'Annecy Conseil départemental Conseil régional Préfet</p> <p>Minute de silence</p> <p>La Marseillaise</p>	<p>Garde à vous Présentez armes</p> <p>Aux morts</p> <p>Reposez armes Repos</p>	<p>Garde à vous</p> <p>Aux morts</p> <p>Marseillaise</p>	<p>Annonce de phase par le MC</p> <p>Chef du piquet Chef du piquet</p> <p>Présentation des gerbes : service du protocole Annecy</p> <p>Chef du piquet</p> <p>Lancement par sono. Reprise chantée par les participants.</p> <p>Chef du piquet Chef du piquet</p>
A l'issue	<p>Salut des autorités aux porte-drapeaux, présidents d'associations et invités d'honneur</p> <p>Salut du piquet d'honneur au DMDA accompagné du préfet</p> <p>Fin de la cérémonie</p> <p>Départ des porte-drapeaux en procession</p>	<p>Garde à vous Présentez armes</p> <p>Reposez armes Repos</p>	<p>Les Africains</p> <p>Néant</p>	<p>Annonce par le MC</p> <p>Guidage par ONACVG</p> <p>Chef du piquet Chef du piquet</p> <p>Chef du piquet Chef du piquet</p> <p>Annonce par le MC</p> <p>ONACVG</p>

## **ANNEXE II**

### **MODALITÉS PRATIQUES**

#### **1. COORDINATION**

- Cérémonial militaire et dispositif général : LCL Ludovic ROUGELOT, DMDA 74
- Accueil des autorités : MME Amandine THUAULT, BRCE PREF 74
- Maître de cérémonie : MME Aurélie SALLENT, protocole de la municipalité d'ANNECY
- Accueil des associations et emblèmes : M. Patrick LECUPPRE, DIR ONAC VG 74

#### **2. TROUPES SOUS LES ARMES**

- 1 piquet d'honneur désigné par le 27<sup>e</sup> BCA

#### **3. SONNERIES-MUSIQUES**

- Les sonneries réglementaires seront exécutées par un clairon du 27<sup>e</sup> BCA.
- Les musiques (Les Africains) et l'hymne national seront diffusés par la sonorisation.

#### **4. SOUTIEN**

Les services de la municipalité d'ANNECY assureront :

- le nettoyage de la place,
- le pavoisement,
- la mise en place du revêtement de sol sur la partie herbeuse,
- la mise en place du dispositif de sonorisation, du pupitre et d'un micro HF,
- le regroupement, la mise en place et la présentation des gerbes de fleurs.

#### **5. TENUE DES PORTE-DRAPEAUX**

Il est rappelé que la tenue des porte-drapeaux associatifs doit être conforme au guide diffusé par l'ONAC-VG (« Guide à l'usage des porte-drapeaux associatifs », édition du 27/10/2022).

Le port de la tenue militaire n'est pas autorisé.

Les contrevenants ne seront pas autorisés à participer à la cérémonie.

#### **6. VIN D'HONNEUR**

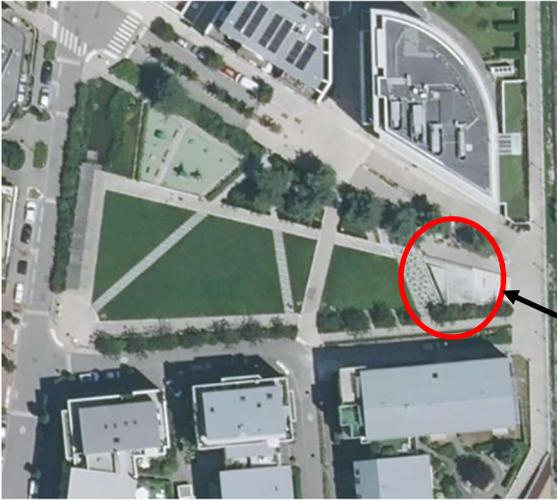
A l'issue de la cérémonie, la municipalité d'ANNECY offrira un vin d'honneur aux participants dans le bâtiment des archives municipales : 3, rue du 27<sup>e</sup> BCA.

#### **7. SÉCURITÉ**

Le site sera sécurisé le temps de la cérémonie sous couvert de la DIPN en lien avec la police municipale.

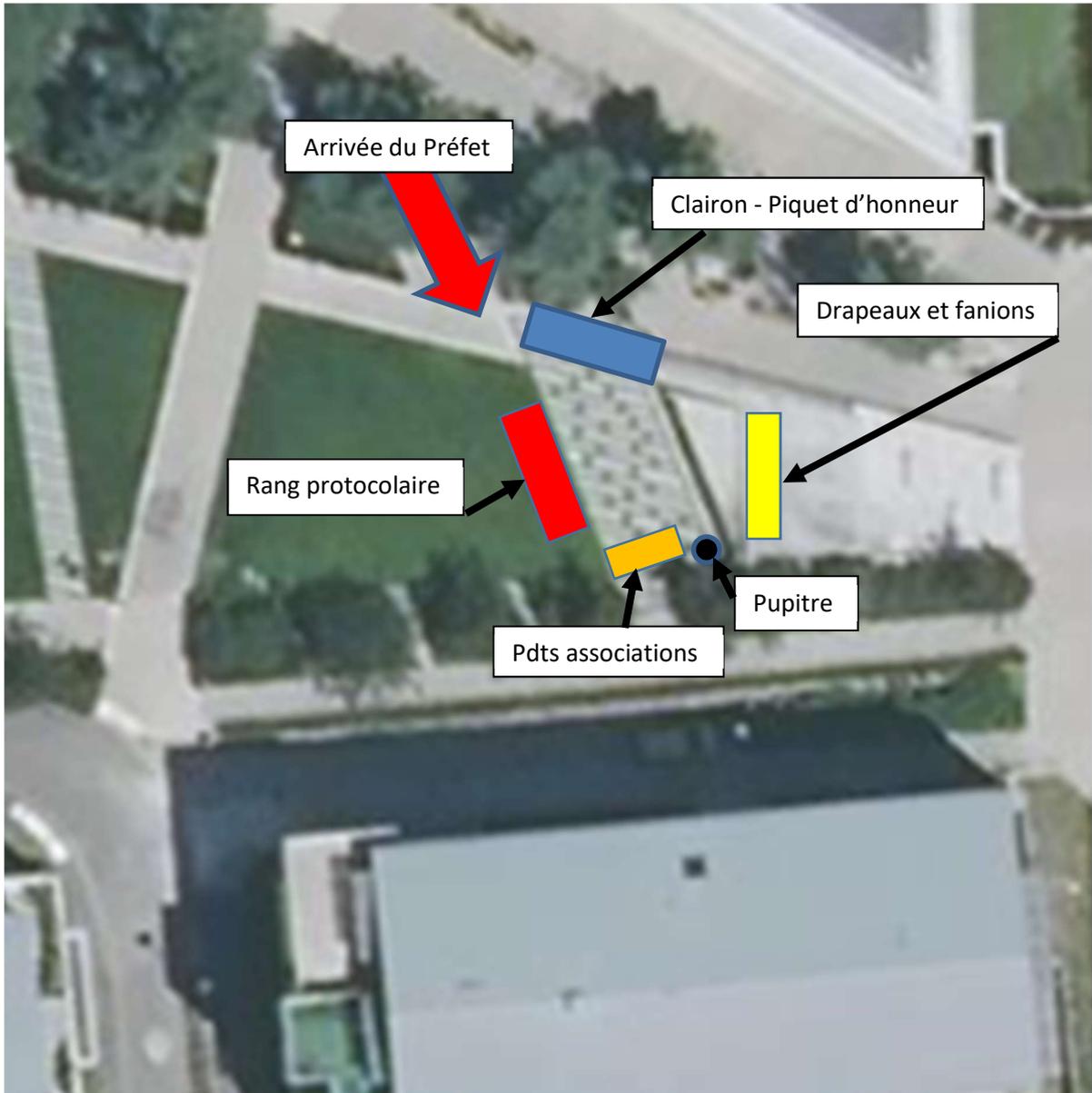
**ANNEXE III**

**PLAN**



**Monument AFN**

**Jardin GALBERT-ANNECY**



## ANNEXE IV

### ADDITIF AU CEREMONIAL

#### Remise de décorations

#### Récipiendaires :

- M. Charles **PALACIOS** : chevalier de la légion d'Honneur
- LCL (R) Rodrigue **ARNAL**, chef CO DMD74 : chevalier de l'ordre national du Mérite

Ces décorations seront remises par le DMDA.

Porte-coussin/micro : CC1 CONTET, DMD 74.

Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables/Acteurs/Observations
11h01	Remise de décorations	Garde à vous  Récipiendaires, gagnez vos emplacements  Présentez armes Ouvrez le ban  Fermez le ban Reposez armes  Portez armes Ouvrez le ban  Fermez le ban Reposez armes  Décorés, rejoignez les rangs  Reposez armes Repos	Garde à vous     Ouvrez le ban  Fermez le ban  Ouvrez le ban  Fermez le ban	Annonce de phase par le MC  Chef du piquet  Chef du piquet  Les récipiendaires, aux ordres du CC1 CONTET, gagnent le centre du dispositif.  Chef du piquet Chef du piquet  <b>Remise de la croix LH à M. PALACIOS</b>  Chef de piquet Chef du piquet  Chef du piquet Chef du piquet  <b>Remise de la croix ONM au LCL ARNAL</b>  Chef du piquet Chef du piquet  Chef de piquet  Les décorés, aux ordres du CC1 CONTET, rejoignent les rangs.  Chef de piquet Chef de piquet

*NB : au début de la cérémonie, les récipiendaires se tiendront derrière le rang protocolaire, avec les cadres sans troupe, et le contourneront par la gauche lors du déplacement A et R.*

*NB2 : à l'appel de son nom, le récipiendaire militaire salue l'autorité jusqu'à ce que celle-ci s'avance vers lui. La remise des insignes dans les ordres nationaux est suivie d'une accolade.*

## LISTE DE DIFFUSION

### DESTINATAIRES :

- Monsieur le préfet de Haute-Savoie
- Monsieur le maire d'Annecy
- Monsieur le délégué militaire départemental de Haute-Savoie
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie de Haute-Savoie
- Monsieur le directeur interdépartemental de la police nationale
- Monsieur le directeur départemental du SDIS 74
- Monsieur le directeur régional des douanes
- Monsieur le directeur départemental de l'ONAC-VG 74
- Monsieur le directeur des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie
- Monsieur le chef du CIRFA 74

### Sous couvert du BRCE/PREF 74 :

- Mesdames et messieurs les parlementaires de Haute-Savoie
- Monsieur le président du conseil régional AURA
- Monsieur le président du conseil départemental 74
- Madame la présidente de la communauté de communes du Grand Annecy

### Sous couvert de l'ONAC-VG 74 :

- Mesdames et messieurs les présidents des associations patriotiques et mémorielles de Haute-Savoie